Nations Unies S/2007/559



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 septembre 2007

Original : français

Lettre datée du 20 septembre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo du 1er au 31 juillet 2007 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette communication à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-51437 (F) 260907 260907

Annexe

Lettre datée du 14 septembre 2007, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

[Original : anglais]

Conformément au paragraphe 20 de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, je vous transmets ci-joint le rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo pour la période du 1er au 31 juillet 2007. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce rapport aux membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Jaap **de Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport mensuel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de paix au Kosovo

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 31 juillet 2007.

2. Au 30 juillet 2007, l'effectif total déployé sur le terrain était de 15 350 soldats, dont 2 482 provenaient de pays non membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

3. En ce qui concerne l'état des contributions faites par les pays partenaires n'appartenant pas à l'OTAN, il convient de noter que l'Argentine a retiré le dernier de ses officiers d'état-major du siège de la Force de paix au Kosovo (KFOR).

Situation politique

4. Après que les efforts visant à obtenir une nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur le Kosovo ont été suspendus le 20 juillet 2007, le Groupe de contact a décidé, le 25 juillet, d'ouvrir de nouvelles négociations entre Belgrade et Pristina. Le 9 juillet, le commandant de la KFOR, le général de corps d'armée Roland Kather, a participé à une discussion officieuse sur la sécurité au Kosovo avec les membres du Conseil de sécurité, à New York.

5. En dépit de la persistance des tensions au Kosovo, dues à l'incertitude qui demeure au sujet de l'issue du processus concernant le futur statut, la période estivale a été calme sur le plan de la sécurité. La pénurie d'eau demeure une question prioritaire pour les autorités municipales, en particulier en raison des récents feux de forêt. Le manque d'électricité reste préoccupant, l'importation d'électricité ayant entraîné un déficit budgétaire.

Sécurité

6. Il n'y a eu aucun incident violent ni aucune menace contre la KFOR en juin 2007 et la menace contre la KFOR est faible.

7. Au total, 337 incidents en rapport avec des trafics de stupéfiants (26), la contrefaçon de monnaie (33), la traite des êtres humains (1), la contrebande (15), des explosions (2), divers incidents criminels (95), la possession illégale d'armes (61), la découverte d'armes et de munitions (15) et des munitions non explosées (89) ont été signalés pendant la période considérée, contre 306 incidents au cours du mois précédent.

Opérations de la KFOR

8. Le rythme des activités opérationnelles est demeuré stable. La KFOR reste vigilante afin de maintenir un climat de sûreté et de sécurité et de garantir la liberté de circulation, et mène à cet effet les activités prévues par son mandat ainsi que des opérations fondées sur le renseignement. Durant le mois de juillet, la Force a procédé à 61 perquisitions, effectué 14 792 contrôles de véhicules et mené 210 activités conjointes. Le bataillon italien de la KFOR a été redéployé à la suite d'une répétition opérationnelle achevée le 21 juillet. Une vigilance constante est maintenue afin de déceler tout signe de troubles.

Respect des règles

9. Le 26 juillet, le Conseil de discipline a rendu sa décision concernant trois manquements graves à la déclaration de principes du commandant de la Force de paix au Kosovo et au règlement 1999/8 de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. La première affaire concernait l'utilisation illicite de matériel et d'installations du Corps de protection du Kosovo (CPK) et l'agression avec coups et blessures d'un autre membre du CPK. Les autres manquements concernaient deux cas d'absence non autorisée, dont l'une avait été justifiée par un usage frauduleux de conseils médicaux. Dans cette dernière affaire, le Conseil a décidé de congédier les deux individus impliqués, tous deux Serbes du Kosovo. Dans l'attente d'une enquête pénale, le Conseil de discipline a confirmé 11 ordres de suspension sans solde émis par le commandant adjoint du CPK.

Corps de protection du Kosovo

10. Il n'y a pas eu de campagne de recrutement en juillet 2007.

11. L'effectif actuel du Corps est de 2 914 membres actifs, dont 196 (soit 6,83 %) sont issus de minorités ethniques (172 hommes et 24 femmes). Le pourcentage de membres de minorités au Corps de protection reste inférieur à l'objectif fixé par le Représentant spécial du Secrétaire général et 113 des postes inscrits au tableau d'effectifs sont restés vacants. Sur les 2 000 postes prévus par la liste de réserve, 1 892 ont été pourvus, le nombre de membres issus de minorités ethniques étant de 48, soit 2,45 %.

12. Au cours de la période considérée, la KFOR a été déployée, en appui au CPK, afin de combattre les nombreux incendies qui ont sévi dans tout le Kosovo. Le CPK a mené 70 opérations de lutte contre les incendies et a mobilisé plus de 600 de ses membres et une cinquantaine de véhicules à cette occasion.

13. Les activités de formation se poursuivent et de futures possibilités de formation ont été examinées lors de réunions entre le CPK, le Bureau du Coordonnateur du CPK et la KFOR. Le CPK attend toujours qu'un pays donateur finance l'augmentation du nombre de cours de langue anglaise d'ici à la fin de 2007.

14. En juillet, six cérémonies réunissant 179 membres du CPK et 300 civils ont eu lieu. Aucun incident n'a été signalé.

Conclusion

15. La situation reste calme mais l'incertitude politique liée aux pourparlers sur le futur statut du Kosovo pourrait faire monter la tension à court terme. Les pénuries d'énergie et d'eau restent au cœur des préoccupations des autorités municipales et se sont aggravées au cours du mois écoulé en raison des nombreux feux de forêt. La KFOR a participé à la lutte contre les incendies en fournissant du personnel et un appui aérien.